## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

### **EXTRAIT DU REGISTRE**

#### des

## délibérations du Conseil de Communauté

N°délib.: 000736 Séance du jeudi 12 février 2009

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice: 138

Etaient présents : Amagney : Thomas JAVAUX Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT (représenté par Jean-Pierre BASSELIN jusqu'au rapport 2.3) Auxon-Dessus : Geneviève VERRO Avanne Aveney : Laurent DELMOTTE Besançon : Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Nicolas BODIN, Patrick BONTEMPS BONNET, (jusqu'au Françoise rapport 3.4), BRANGET (jusqu'au Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Jean-Louis FOUSSERET, Didier GENDRAUD (jusqu'au rapport 10.2), Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR (jusqu'au rapport 10.2), Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Solange JOLY, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT (jusqu'au rapport 0.1), Annie MENETRIER, Carine MICHEL, Frank MONNEUR (à partir du rapport 10.2), Nohzat MOUNTASSIR (jusqu'au rapport 10.2), Michel OMOURI, Françoise PRESSE (à partir du rapport 10.2 et jusqu'au rapport 9.2), Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER, Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN Beure: Philippe CHANEY Boussières: Bertrand ASTRIC (représenté par Wilma SINA-AUCANT), Roland DEMESMAY Braillans: Alain BLESSEMAILLE Busy: Philippe SIMONIN (jusqu'au rapport 10.2) Chaleze: Christophe CURTY Chalezeule : Raymond REYLE (représenté par Christian MAGNIN-FEYSOT) Champagney : Claude VOIDEY Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon le Duc : Denis GALLET Chaucenne : Bernard VOUGNON Chaudefontaine : Christiane BEUCLER Chemaudin: Bruno COSTANTINI (à partir du rapport 10.2) Dannemarie sur Crête: Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST Deluz : Sylvaine BARASSI Ecole Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN (à partir du rapport 10.2) Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Francis : Françoise GILLET, Claude PREIONI (représenté par Martine DELESSARD) Gennes : Jean SIMONDON (à partir du rapport 10.2) Grandfontaine : François LOPEZ La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Larnod : Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET) Le Gratteris : Cédric LINDECKER Mamirolle : Daniel HUOT, Didier MARQUER Marchaux : Bernard BECOULET Mazerolles le Salin : Daniel PARIS Miserey Salines : Marcel FELT, Denis JOLY Montfaucon: Michel CARTERON, Pierre CONTOZ Montferrand le Château: Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU (représenté par Séverine MONLLOR) Morre : Jean-Michel CAYUELA (jusqu'au rapport 0.1), Gérard VALLET (à partir du rapport 10.2) Nancray : Jean-Pierre MARTIN Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Philippe BELUCHE (jusqu'au rapport 10.2), Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport 10.2) Pelousey: Catherine BARTHELET, Claude OYTANA Pirey: Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET, Jean-Michel FAIVRE Rancenay : Michel LETHIER Roche lez Beaupré: Stéphane COURBET, Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Routelle: Claude SIMONIN (représenté par Patricia RELANGE) Saône: Maryse BILLOT, Alain VIENNET Serre les Sapins: Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Tallenay: Jean-Yves PRALON Thise: Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH (à partir du rapport 10.2) Thoraise: M. Jean-Michel MAY Vaire Arcier: Patrick RACINE Vaire le Petit: Michèle DE WILDE-BESANCON Vaux les Prés: Bernard GAVIGNET (représenté par Anne GROSIEAN) Vorges les Pins : Patrick VERDIER

<u>Etaient absents</u>: Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI Avanne Aveney : Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Martine BULTOT, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI, Françoise FELLMANN, Catherine GELIN, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Sylvie JEANNIN, Jean-Sébastien LEUBA, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT Beure: Auguste KOELLER Champoux: Thierry CHATOT Chatillon le Duc: Philippe GUILLAUME Chemaudin: Gilbert GAVIGNET Grandfontaine: Laurent SANSEIGNE Nancray: Daniel ROLET Osselle: Jacques MENIGOZ Pirey: Jacques COINTET Pugey: Marie-Noëlle LATHUILIERE Torpes: Bernard LAURENT

Secrétaire de séance: Thomas JAVAUX

#### Procurations de vote :

Mandants: Auxon Dessus: Serge RUTKOWSKI Besançon: Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Françoise BRANGET (à partir du rapport 2.1), Martine BULTOT, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI, Françoise FELLMANN, Catherine GELIN, Sylvie JEANNIN, Nohzat MOUNTASSIR (à partir du rapport 1.1.1), Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE (jusqu'au rapport 0.1 et à partir du rapport 2.1) Morre: Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 10.2) Nancray: Daniel ROLET Pirey: Jacques COINTET

Mandataires: Auxon Dessus: Geneviève VERRO Besançon: Nicolas BODIN, Jean-Jacques DEMONET, Pascal BONNET (à partir du rapport 2.1), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Valérie HINCELIN, Frank MONNEUR, Jean-Claude ROY, Jean ROSSELOT, Patrick BONTEMPS, Marie-Noëlle SCHOELLER (à partir du rapport 1.1.1), Béatrice RONZI, Martine JEANNIN, Béatrice FALCINELLA, Catherine THIEBAUT (jusqu'au rapport 0.1 et à partir du rapport 2.1) Morre: Gérard VALLET (à partir du rapport 10.2) Nancray: Jean-Pierre MARTIN Pirey: Robert STEPOURJINE

Objet : Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

# Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur: Jean-Louis FOUSSERET, Président

#### Résumé:

Conformément à l'article L 5211 du Code des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, par délibérations du 18 avril et 18 décembre 2008, donné délégation au Président pour différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Président dans le cadre de ses attributions déléguées.

#### I. En matière financière

### A/ Budget principal

- Contrat avec la Caisse des Dépôts et Consignations de 13,2 M € signé en 2006 :

Mouvements « revolving »:

Rappel des fonds le 23 décembre 2008 des tirages indexés sur Euribor 3 mois de 1 400 000 € et de 1 000 000 € (tirages remboursés le 30/04/2008).

Tirage dans le cadre du recours à l'emprunt de fin d'année :

Tirage le 31 décembre 2008 de 3 400 000 € indexé sur Euribor 3 mois.

- Contrat avec CALYON de 15,4 M € signé en 2006 :

Mouvements « revolving »:

Rappel des fonds le 31 décembre 2008 du tirage de 1 700 000 € indexé sur Euribor 1 mois (tirage remboursé le 17/09/2008).

- Contrat avec le Crédit foncier de France de 5,8 M € signé en 2006

Tirage dans le cadre du recours à l'emprunt de fin d'année :

Tirage le 31 décembre 2008 de 4 700 000 € sur l'indice TEMPE.

#### B/ Budget annexe zone du Noret

- Contrat avec CALYON signé en 2003 :

Mouvements « revolving »:

Rappel des fonds le 31 décembre 2008 à hauteur de 892 000 € du tirage en taux variable Euribor I mois (tirage de 947 000 € effectué le 28/12/2007 et remboursé le 15/01/2008).

## C/ Budget annexe Conservatoire à Rayonnement Régional

- Contrat avec CALYON signé en 2003 :

Tirage dans le cadre du recours à l'emprunt de fin d'année :

Tirage le 31 décembre 2008 de 560 000 €; amortissement linéaire sur Euribor 3 mois + 0,05 % : durée d'amortissement : 20 ans.

# II. En matière d'affaires juridiques, contentieuses et d'assurances

- Introduction d'un recours en référé devant le Tribunal administratif le 15 janvier 2009 contre des occupants sans titre sur l'aire d'accueil des gens du voyage de la Malcombe. L'ordonnance du 22 janvier 2009 a prononcé l'expulsion des personnes concernées.
- Signature de l'avenant n°2 au contrat d'assurance Dommages aux biens le 12 décembre 2008 : mise à jour des surfaces assurées au 01/01/2009 (34038 m²), assurance d'ordinateurs portables et de maquettes.
- Défense des intérêts de la CAGB confiée à Me Delphine KRUST, dans le cadre d'un recours intenté le 28 novembre 2008 devant le Tribunal administratif de Besançon par un agent contre une sanction disciplinaire.
- Défense des intérêts de la CAGB confiée à Me Delphine KRUST, dans le cadre d'un recours en appel formé devant la Cour administrative d'appel de Nancy le 29 décembre 2008 contre le jugement du Tribunal administratif de Besançon du 18 septembre 2008 rejetant une demande d'annulation d'une sanction disciplinaire.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.

Pour extrait conforme,

Rapport adopte. POUR : 117

D.C.T.C.J.

Contre: 0 Abstention : Contrôle de légalité

RECU 20.FEV 2009

3/3